

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 23 (1959)
Heft: 89-90

Artikel: La valeur du Tresor dóu Felibrige pour les études lexicologiques occitanes
Autor: Keller, Hans-Erich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VALEUR DU *TRESOR DÔU FELIBRIGE* POUR LES ÉTUDES LEXICOLOGIQUES OCCITANES

Il y aura bientôt quinze ans que M. VON WARTBURG publia son article *Mistrals Tresor dôu Felibrige und die romanische Sprachwissenschaft*¹, dans lequel il avertit les lexicologues des dangers que comporte une utilisation dénuée d'esprit critique des matériaux que contient le *Tresor*². Dans son exposé, M. VON WARTBURG constatait, à l'appui d'exemples, que les linguistes continuaient à se servir de cet ouvrage comme d'un livre de base.

Or, il nous semble que, depuis la parution de cet article, la situation n'a guère changé : encore aujourd'hui, en effet, on trouve fréquemment des références au seul *TF*, et, pis encore, celles-ci servent souvent de preuves décisives à ce que l'on veut démontrer. C'est pourquoi nous avons jugé bon de reprendre la question de l'utilisation de ce dictionnaire dans son ensemble, d'insister de nouveau sur les conclusions de M. VON WARTBURG, de les préciser encore à la lumière de nos propres expériences de rédacteur au *FEW* et de terminer notre exposé en délimitant exactement la valeur réelle du *TF* pour la lexicologie occitane.

*
* *

L'exposé de M. VON WARTBURG contient déjà les avertissements suivants :

1) MISTRAL localise souvent — bien qu'imparfaitement — les formes, mais presque jamais les significations. Exemples : *TF* : *clavèu*, *clavèl* (l.), *clabèl* (g.), *cliavè* (Velay) « clou ; claveau ; voussoir, pierre taillée en coin ; maladie des moutons ; furoncle ; ferret, durillon d'une pierre de taille,

1. *ZrPh* 64 (1944), p. 569-572.

2. Nous le citerons dorénavant dans cet article sous l'abréviation *TF*.

d'une pièce de liège; aire ou enclumette de faucheur; jeu d'adresse où l'on enfle avec des anneaux une aire de faucheur fichée en terre; clause comminatoire que l'on insère dans un acte, restriction; soude de mauvaise qualité provenant de la plante nommée *clavèu-dou-bon Dièu*. Or, d'après *FEW* 2, p. 757 s., la signification « furoncle » n'est attestée qu'en Lauragais (*RLR* 35, p. 282), d'autres acceptions ne sont confirmées par aucun vocabulaire régional (p. ex. « ferret, durillon d'une pierre de taille, d'une pièce de liège; aire ou enclumette de faucheur; clause comminatoire; soude de mauvaise qualité »), d'autres encore ne sont que la traduction d'une signification qui vit dans le français moderne (« maladie des moutons »). — *TF*: *genestet*, *genistet*, *ginestet* (l.) « petit genêt, genêt des teinturiers, *genista tinctoria* (Lin.); aurone, plante ». D'après *FEW* 4, p. 101 b, « petit genêt » est attesté pour le Bas-Dauphiné et provient des matériaux inédits de l'abbé MOUTIER¹ (dans la transcription *dżinestè*), tandis que la signification « (armoïse) aurone » est tirée du dictionnaire de VAYSSIER², qui l'atteste pour la région de Laguiole et de Sainte-Genève. Etc., etc.

II) MISTRAL cite des mots comme appartenant à l'occitan entier qui ne vivent que dans une région très restreinte; parfois, une forme faisant suite à l'en-tête le trahit. Exemples: *TF*: *esporre*, *espouerre* (a.) « cloison en planches destinée à fermer l'ouverture extérieure d'un toit; appui, éperon de mur ». La mention *a.* derrière la seconde forme est révélatrice: MISTRAL situe donc cette forme-ci dans les Alpes (qui sont pour lui exclusivement les Alpes dauphinoises, le Queyras, etc.), et la première est tout simplement inexistante en réalité, créée pour avoir une forme normalisée, c.-à-d. rhodanienne. En effet, le mot provient de nouveau des matériaux de l'abbé MOUTIER, qui écrit phonétiquement *espuère*³. — *TF*: *goufiè* « filet dont on se sert pour pêcher la vandoise, espèce de tramail » est donné sans aucune localisation, mais il est évident que ce dérivé, par la nature de sa signification, ne peut exister que là où existe aussi le simplex *goffio* « vandoise » (< lt. GÖBIUS « goujon », v. *FEW* 4, p. 183 a); en effet, MISTRAL l'a trouvé dans l'ouvrage de COUZINIÉ⁴ qui atteste pour la région castraise aussi *goffio* « vandoise ». Etc., etc.

1. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 765.

2. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 940.

3. < francique SPORO *REW*³, 8130 a.

4. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 921.

III) MISTRAL localise parfois même les significations, de sorte qu'on est tenté de croire que les significations dépourvues de localisation sont propres à l'occitan entier. Exemples : *TF* : *coucou* « onomatopée du chant du coucou ; jeu du hère ou de l'as qui court, sorte de jeu de cartes ; niais, nigaud, en Rouergue ». En effet, la signification « niais, nigaud » est donnée par VAYSSIER, mais l'acception « hère, jeu de cartes » est d'après *FEW* 2, p. 1455 b, également très régionale, voire limitée dans le temps, car elle n'est attestée que par PELLAS¹ (représente le parler de la ville d'Aix) et par ACHARD² (de Marseille), vit donc dans la Provence proprement dite, et seulement au XVIII^e s.³ — *IF* : *gòfio* « able, ablette, poisson d'eau douce, en Languedoc ; vandoise, autre poisson ». En effet, le *FEW* 4, p. 183 b, atteste *gofio* « ablette » pour Toulouse et le dép. du Tarn, tandis que la signification « vandoise », qui, d'après la présentation des matériaux dans le *TF*, paraît être commune à l'occitan entier, ne se dit que dans la région castraise. Etc., etc.

Ce sont les points essentiels de l'article qu'écrivit M. VON WARTBURG en 1944.

*
* *

Depuis lors, nous avons pu faire encore d'autres fâcheuses expériences, qui nous ont révélé certains dangers que M. VON WARTBURG n'avait pas eu l'occasion de signaler. C'est pourquoi nous désirons en faire part aux chercheurs qui risqueraient encore de donner dans le piège.

IV) MISTRAL transpose les mots de la région rhodanienne dans différents dialectes, et cela d'après certains critères phonétiques qui reviennent chez lui avec une parfaite régularité. Les voici : 1) Chaque *i* (provenant de l'apr. *lh*) rhodanien correspond pour MISTRAL automatiquement à un *lh* languedocien, bien que RONJAT, *Gramm. istor.*, § 53, signale *y* aussi « en toute position dans une lisière E. comprenant les arrondissements de Nîmes, Uzès et Alais, Lansargues, Lunel et les domaines mtp. et lod. jusques et y compris Paulhan, Bessan et Agde (Favre écrivit déjà *y*, *i* ou *i*, Tandon *i* ou *y* ; les auteurs modernes préfèrent la grafie arcaïsante *lh*), puis en Velai et Forez ». Exemple : *TF* : *mastraioun* « planche qui sert à

1. Publié en 1723, cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 848.

2. Le t. II est de 1787, cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 850.

3. Il est vrai que, grâce au dictionnaire des Pères Trévoux, qui accueillent cette acception dans leur édition de 1752, elle traîne encore jusque dans Littré et *Le Grand Larousse* (dont le t. III, contenant la lettre C, a paru en 1869), mais certainement à tort.

porter le pain au four ou à enfourner les galettes » (< gr. ΜΑΚΤΡΑ) est, comme son simplex, aujourd'hui limité aux Alpes dauphinoises et à la Provence proprement dite¹. Or, MISTRAL indique aussi une forme languedocienne *mastralhou*, qui ne correspond à aucune réalité. — 2) Au suffixe rhodanien *-age* correspond pour lui automatiquement la forme marseillaise *-agi*, ce qui est au moins inexact, car RONJAT, *op. cit.*, § 128, dit expressément : « En méd[iterranéen, i. e. parlers de Marseille, Aix, Toulon, Cannes, etc.] forc[alquiérain] ... gap[ençais] barc. [= parler de Barcelonnette] ... *e* [posttonique] peut passer à *i* sous l'influence d'un *ch* ou *g* précédent »; mais chez MISTRAL, c'est la règle. Ainsi, à *enmascage* « action d'ensorceler, de charmer »² correspond un marseillais fictif *enmascàgi*. Etc., etc. — 3) Il est vrai qu'actuellement, le suffixe *-ione* est représenté dans le dialecte de Marseille par *-ien* et dans une grande partie des parlers languedociens par *-ièu* (v. RONJAT, *op. cit.*, § 221); mais rien n'autorise MISTRAL à transposer dans ces patois des mots rhodaniens en *-ioun*, tels que rhod. *mitigacioun*³, mars. *mitigacien*, lang. *mitigacièu*, mais aussi rhod. *enmascacioun* « ensorcellement, fascination »⁴, sur lequel MISTRAL forme mars. *enmascacien* et lang. *enmascacièu*, bien que le dictionnaire de D'HOMBRES-CHARVET⁵ (d'Alès), qui, d'ordinaire, a été utilisé par MISTRAL, cite la forme *émmasquaciou* « sortilège, enchantement; fig. malheur, sort jeté ». — 4) Le phénomène le plus curieux est le changement de toute *l* intervocalique en *r* dans toutes les formes que MISTRAL veut présenter comme marseillaises; c'est un phénomène qui manque complètement de fondement, car RONJAT, *op. cit.*, § 300, dit expressément : « Dans les parlers méd[iterranéens] E., de la Ciotat à Nice, *l* est prononcé comme *r* doux ... ou avec un son intermédiaire entre *l* et *r*; même son intermédiaire à Fontan; ... pour Menton Andrews note *r*, *ALF aile, échelle, malade, marmite, toile* tantôt *r*, tantôt *l*; *l* reste à Nice. Le passage à *r* doux est net et régulier en pays d'Apt et Forcalquier et dans tout le dép. Basses-Alpes sauf barc. *l*. » Il est donc absolument erroné

1. Cf. *ZrPh* 73 (1957), p. 289-90.

2. Ce mot est très probablement une création de MISTRAL, car aucun autre dictionnaire ne l'atteste, sauf EYNAUDI (Nice), qui l'aura copié du *TF*.

3. Ce mot a certainement été formé par MISTRAL d'après le fr. *mitigation* et ne fait pas partie du vocabulaire autochtone de l'occitan.

4. Ce mot paraît être indigène, car MISTRAL en fait un exemple : *acò 's uno enmascacioun* « c'est un malheur donné ».

5. Cf. *Bibliogr. dict. batois*, n° 869.

de la part de MISTRAL de faire correspondre aux dérivés de *mistral* « vent de nord-ouest » une forme marseillaise en *r* : rhod. *mistralado* « rafale de mistral », mars. *mistrarado*; rhod. *mistralot* « mistral modéré », mars. *mistrarot*; rhod. *mistralo* « vent d'ouest-nord-ouest », mars. *mistraro*. De même MALE HABITU figure dans le *TF* avec une forme marseillaise *maraut* (puisque la forme rhodanienne est *malaut*), tandis que ACHARD (de Marseille) note *malau*. Etc., etc.

V) Les changements signalés précédemment n'ont pas encore grand poids, puisqu'en pratiquant un certain temps le *TF*, on arrive à les déceler assez bien et à rester sur ses gardes. Mais ce dont on s'aperçoit moins, surtout si l'on ne dispose pas d'autres dictionnaires patois, c'est que MISTRAL ne se contente pas seulement de transformer en marseillais ou languedocien des mots qui ne vivent qu'en rhodanien ou qu'il a formés lui-même au moyen d'une dérivation suffixale (licence, d'ailleurs, que peut se permettre le poète)¹, mais aussi de normaliser (= « rhodaniser ») un mot et de créer ensuite des équivalences dans les autres dialectes. Ainsi, il lui arrive même — ce qui est grotesque — de refaire une forme dans le patois d'où il l'avait tirée, mais d'après les normes phonétiques qui lui sont familières ! P. ex. il existe en provençal le verbe *malaveja* « rester longtemps dans un état maladif, souffrir longtemps et puis mourir, languir, traîner » ; ce verbe est attesté dans un vers de CLAUDE BRUEYS d'Aix (1570-1636), cité dans le *TF*, et par ACHARD (de Marseille)². Or, dans l'article *malaveja* du *TF*, on ne lit pas seulement cette seule forme, qui est attestée, mais aussi lang. *malabeja*, Var *malaveia*, *maraveia*, et, chose incroyable, encore mars. *maraveja* ! — De même, il existe dans le *TF* un article *masage* ainsi conçu : *masage*, *masàgi* (m.), *masatge* (g.), *masajo* (for.) « réunion de fermes, groupe de maisons de campagne, hameau ; mesure, habitation, gîte, hôtellerie ; déblais, matériaux, décombres ». La première signification se rapporte au for. *masageau* « village, hameau, ferme », mais L.-PIERRE GRAS³ ajoute « usité encore à la fin du XVI^e siècle »,

1. Sur ce point, nous partageons entièrement l'avis de G. PARIS, *Revue de Paris* 1 (1894), t. VI. p. 65, n. 1, quand il écrit : « Ce que MISTRAL a souvent fait, et qui doit certainement le rendre parfois difficile à comprendre aux gens simples, c'est de créer des dérivés nouveaux ou de donner à des mots populaires un sens détourné et relevé qu'ils n'ont pas dans leur emploi. Mais c'est le droit et l'art même du poète. »

2. Dans le dictionnaire d'ACHARD, la forme est *malavegear* « être consumé par une fièvre lente ». — A remarquer en outre que les deux attestations datent des XVII^e-XVIII^e siècles, de sorte qu'il n'est pas sûr que le verbe vit encore du temps de MISTRAL.

3. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 758.

mention disparue dans le *TF*. La deuxième acception se réfère à deux citations qui figurent dans le *TF* à la suite de cet article et qui proviennent de deux troubaires, M. TRUSSY et P. GAUSSEN. La dernière (qui ne remonte éventuellement même pas à la racine MANSUM) est également rhodanienne, car MISTRAL en fait un exemple : *fourni de masage* « fournir des matériaux ». Donc en tout 1 forme forézienne (du moyen âge) et 2 (ou 3) attestations rhodaniennes réelles ; à cela MISTRAL ajoute de son propre cru mars. *masàgi* et gasc. *masatge* ! — Citons aussi le cas de *malautas*. *TF* : *malautas, marautas* (m.), *asso* « bien malade, gravement malade ; cachectique ». Exemple : *es malautasso* « elle est toujours malade » ; donc, cet adjectif est rhodanien, puisque MISTRAL l'emploie lui-même. Il cite en outre un exemple tiré d'une poésie du troubaire L. ROUMIEUX, qui écrit également en langage félibréen. Mais cet adjectif est connu déjà au XVIII^e s. en Provence ; à preuve le dictionnaire d'ACHARD (de Marseille) : *malaoutas* « très malade ». Donc, nous disposons de nouveau de deux formes marseillaises, de celle qui est attestée par un Marseillais (*malaoutas*) et de la forme rhodanienne transposée d'après les lois phonétiques de MISTRAL en marseillais (*marautas*) !

Si, dans les exemples précédents, cette transformation en d'autres patois se limitait à une ou deux formes seulement, le cas suivant est bien plus grave, car des localisations très précises risqueraient d'induire en erreur même un lecteur très averti des particularités du *TF*. C'est qu'il existe à Aix un substantif *manjaillo* qui correspond au fr. « mangeaille » ; celui-ci est attesté à Aix déjà au début du XVIII^e s. par PELLAS (voir p. 133, n. 1) et est confirmé pour cette ville par une citation du *TF* tirée d'une poésie de JEAN-BAPTISTE GAUT (né à Aix en 1819). Comment MISTRAL nous présente-t-il l'article *manjaio* (telle est la forme donnée par GAUT) ? *TF* : *manjaio, manjalho* (l.), *mangalho* (alb.), *manjoulho* (querc.), *minjalho* (bord. lim. d.), *minyalho* (b.) ! Soulignons encore que les dictionnaires languedociens (SAUVAGES, D'HOMBRES-CHARVET, AZAÏS) et béarnais (LESPY-RAYMOND, PALAY) ne soufflent mot d'un tel dérivé de *manja* « manger » : MISTRAL en a tout simplement établi l'équivalence dans les parlers dont il avait certaines notions phonétiques !

VI) MISTRAL cite une forme régionale sans dire d'où elle vient et en la transposant dans l'orthographe du Félibrige. Exemples : l'abbé MOUTIER (voir p. 132, n. 1) atteste pour le Moyen et le Bas-Dauphiné *mā-tseta* « (brebis ou chèvre) qui ne donne du lait que d'un seul trayon » ; ce mot est cité dans le *TF* s. v. *manchet* sous la forme *fedo mancheto* « brebis

qui ne donne du lait que d'un seul trayon », naturellement sans aucun avertissement sur la provenance du terme. — Dans le *TF*, on trouve s. v. *manca* le verbe réfléchi *se manca*, qui est défini par « manquer à ses devoirs, faillir, se tromper; se piquer, se brouiller ». La signification « faillir » provient du dictionnaire béarnais de LESPY-RAYMOND ¹, où l'on trouve *manca-s* « manquer le but », tandis que le sens de « se piquer, se brouiller » est tiré du dictionnaire de VAYSSIER (Aveyron) ², où il figure s. v. *se monqud*. — Le fait que MISTRAL localise un mot ou une signification sans donner la forme correcte du patois dans lequel elle vit est encore plus embarrassant. Exemples : dans le *TF*, on trouve les composés *cabro-martino*, *cabro-souno* dans le même article avec la même signification « bécassine, oiseau dont le cri imite le bêlement de la chèvre, en Forez et Rouergue ». Comment savoir ce qui est employé dans les deux régions ? les deux mots à la fois ? ou un mot seulement, mais alors lequel ? En réalité, VAYSSIER cite pour Laguiole le mot *cabros-souno* « bécassine », et, dans une orthographe assez différente, GRAS (voir p. 135, n. 3) atteste *chiora-martina* ³. — Le *TF* cite un article *mançard*, adj. et s., « gaucher, en Velay ». Elle provient de DÉRIBIER DE CHEISSAC, *MAnt* 9 (1832), 372 ⁴, et y est écrit *mansar*. — Dans le *TF*, on trouve s. v. *martinello* aussi « vanneau, en Guyenne » ; ce renseignement est dû à P. MOUREAU, *Dictionnaire du patois de La Teste* ⁵, où la forme est *martinelle*, avec l'affaiblissement de -A > -e typique pour le Béarn et les Landes. — Le *TF* contient en outre un article ainsi conçu : *vejaio*, *vejaltos* (l.), s. f. pl. « prières et repas qui ont lieu après la mort d'une personne, en Bas-Limousin ». Un lecteur averti du *TF* comprendra aussitôt que la forme *vejaio* (au singulier) a été créée pour le besoin de la cause (ou faut-il mieux écrire Cause ?) et n'est pas à retenir, et il déduira de cet article un mot bas-limousin *vejaltos* f. pl. Mais si l'on remonte à la source du *TF*, on trouve dans le dictionnaire de BÉRONIE ⁶ la forme *vedzalias* !

VII) MISTRAL cite des mots absolument inexistants en occitan. Il s'agit là de la question la plus délicate de l'œuvre, car il est, dans la plupart

1. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 1094.

2. Voir p. 132, n. 2.

3. Cf. à ce propos aussi *FEW* 2, p. 303 b, n. 33. Il est vrai que *TF* 2, 287 b s. v. *martino*, la forme forézienne est citée correctement.

4. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 952.

5. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 1030.

6. Cf. *Bibliogr. dict. patois*, n° 991.

des cas, impossible de s'en apercevoir si un heureux hasard ne vous livre pas la clef pour reconnaître la méprise, dont MISTRAL est la victime, comme p. ex. dans le cas suivant : le *TF* contient aussi un article ainsi conçu : *mastroui*, *mastroul* (l.) s. m. « action de patrouiller; visage sale ». En nous occupant de l'article MAKTRA du *FEW*, nous avons étudié également les dérivés occitans *mastrouia* « patrouiller, patiner », *mastrouiage* « patrouillage », *mastrouiaire*, *-arello* « patineur, -euse » ¹. Au milieu de ce concept « patrouiller », cette acception de « visage sale » retint notre attention et nous eûmes aussitôt la conviction qu'elle provenait d'une des sources utilisées par MISTRAL. Cette fois, la mention *l.* nous permit de découvrir l'erreur; dans le dictionnaire languedocien de SAUVAGES (2^e éd.), nous lisons : « *mastroulia* patiner; manier lourdement du fruit, en lui ôtant sa fleur, ou en l'écrasant. En b. br. [= bas-breton] *mastroul* visage sale et crasseux » ! MISTRAL, lisant superficiellement cette remarque, n'a pas tenu compte de la mention *b. br.*, et comme il voulait rattacher le mot à la famille *mastrouia*, il y a joint encore la définition explicative « action de patrouiller » ² !

*
* *

Quelles sont donc les indications que nous devons tirer de ces remarques pour l'utilisation du *TF* ?

Pour bien comprendre la valeur réelle du *TF* pour la lexicologie occitane, il faut se souvenir des intentions qui ont amené MISTRAL à concevoir son dictionnaire. L'abbé J. SALVAT les a bien définies dans son article *Contribution à la langue de Mistral* ³, p. 325 : « Qu'entendait Mistral par la restauration de la langue ? Sans doute le travail de toute Académie Nationale : épurer, fixer, enrichir. — Épurer la langue d'oc, c'est avant tout éliminer les mots français que l'usage y a introduits en remplacement des mots occitans, c'est aussi restaurer du mieux les formes provençales. — Fixer la langue, c'est faire le choix d'une graphie à la fois

1. Par une erreur de classement, ces dérivés ne figurent malheureusement ni dans l'article MAKTRA du *FEW* 6, p. 77, ni dans l'article « It. *mattra*, *mastra*, prov. *mastra*, altfranz. *maistrel*, ir. *maistred* » de *ZrPh* 73 (1957), p. 288 ss.

2. *mastroui* figure aussi dans *Lou pichot Tresor* du R. P. XAVIER DE FOURVIÈRES, Avignon, 1902.

3. Dans *Actes et Mémoires du I^{er} Congrès international de langue et littérature du Midi de la France*. Publications de l'Institut méditerranéen du Palais du Roure, Avignon, III, Avignon, 1957.

simple et rationnelle, qui réduise autant que possible les variantes dialectales et maintienne, autant que faire se peut, la filiation latine. — Enrichir la langue, c'est, si besoin est et si la chose est possible, recueillir des formes et des mots conservés dans quelque dialecte, étendre le sens des termes, en créer même par le procédé de la dérivation, etc. » Et J. BOUTIÈRE décrit la genèse du *TF*¹ dans les termes suivants : « En somme, portant, dès sa jeunesse, un vif intérêt à la lexicologie et passionné pour le dictionnaire d'Honorat qu'il dévore dès sa parution, Mistral conçut d'abord le très modeste projet de constituer, pour son usage personnel, un Supplément à l'ouvrage de son illustre prédécesseur. Les espoirs et les projets suscités par la fondation du Félibrige lui donnent, un peu plus tard (1854), l'ambition de composer lui-même un dictionnaire. Sans aucune expérience linguistique, il entreprend, probablement aux alentours de 1854-55, le modeste lexique que nous avons appelé T¹ ; mais, linguiste inné, il perfectionne de registre en registre son humble essai. Et bientôt il donne toute sa mesure dans T², qui doit avoir été entrepris vers 1860 et auquel font sans doute allusion les mots que j'ai rappelés au début de cette communication. T³, enfin, n'est guère qu'une mise au net de T². »

Il est connu que les tentatives de MISTRAL ne furent pas accueillies dans le Midi avec un enthousiasme unanime : il s'éleva aussitôt beaucoup de voix critiques², contre lesquelles GASTON PARIS³ a dû défendre le poète déjà de son vivant. Mais ce savant reconnaît aussi que « c'est, en effet, presque uniquement à la poésie, au moins dans le genre élevé, que la langue des félibres convient et a été appliquée »⁴. La critique s'est portée surtout sur le caractère artificiel du vocabulaire créé par le poète ; elle est formulée par GASTON PARIS même (p. 65 ss) : « Cette langue du peuple, dit-on, telle que MISTRAL prétend l'employer, le peuple ne la reconnaît pas dans son œuvre. La poésie du chantre de *Mireille* est intelligible aux paysans de la Crau comme aux filles du Comtat, et cela pour deux raisons : beaucoup de mots employés par MISTRAL sont en réalité inconnus au peuple en dehors de telle ou telle localité, et d'autre

1. Dans *Actes et mémoires...*, p. 323.

2. Cf. p. ex. la préface de F. ARNAUD et G. MORIN à leur ouvrage *Le langage de la vallée de Barcelonnnette* (1920), p. XXXVII-XLV.

3. Dans *Revue de Paris* 1 (1894), t. V, p. 478-498 ; t. VI, p. 59-89.

4. *Op. cit.*, t. VI, p. 68.

part, il a imposé à la prononciation et aux formes flottantes du parler populaire une netteté ou une fixité qu'elles n'ont pas : la langue qu'écrit Mistral est une langue que personne ne parle, et que ceux-là seuls entendent qui l'ont étudiée dans ses œuvres ou dans celles de ses imitateurs. » Dans la suite, GASTON PARIS essaie de prouver le contraire, et ailleurs ¹, il tâche même de nous présenter le poète comme un véritable enquêteur sur le terrain : « ... Je le vis à Maguelonne s'enquérant auprès des pêcheurs, pour son grand Dictionnaire, de tous les termes spéciaux qu'ils pouvaient employer et que peut-être il n'avait pas encore recueillis. Il était là, assis dans le bateau, maniant en connaisseur chacun des agrès, touchant chacune des parties du petit bâtiment, en disant : 'Nous autres, chez moi, nous appelons cela ainsi; et vous?' Et les pêcheurs, riants et émerveillés, lui disaient tout leur vocabulaire, et il inscrivait ce qui lui était nouveau. Partout, avec les artisans, avec les laboureurs, avec les pâtres, il faisait la même enquête familière et méthodique. » Et pourtant, l'expérience de MISTRAL comme enquêteur sur le terrain même n'a pas dû être très grande, car un excellent connaisseur du parler du Comtat, le Dr PANSIER écrivit en 1932 ² : « Pour compléter son œuvre, MISTRAL élaborait le *Trésor du Félibrige*, ou lexique provençal-français. ... Le fond du *Trésor du Félibrige*, c'est le lexique d'Honnorat, incomplètement et souvent mal transcrit..., augmenté surtout d'une liste des noms patronymiques, d'une multitude de proverbes et de notices historiques ou biographiques sans valeur. Pour compléter Honnorat, Mistral s'était adressé surtout au clergé de sa région qui recueillait pour lui les vocables usités dans le pays. Mais il n'a ramassé dans cette glane qu'un certain nombre de termes spéciaux à la Provence. — Au point de vue du provençal moderne, le *Trésor du Félibrige* présente les défauts suivants : 1° il renferme des vocables qui n'ont jamais existé que dans la poétique et fertile imagination de MISTRAL. L'auteur est obligé de renvoyer comme référence à ses propres œuvres. 2° Il renferme des termes empruntés au vieux provençal mais affublés d'une signification nouvelle et toute différente de l'ancienne. (Note : Tels *clavaire* et *tacon* qui n'ont jamais signifié *géolier* et *talon*. Ajoutons des barbarismes tels que *velin*, *barbarige*, etc.) 3° Il est incomplet et loin de contenir tous les vocables des parlers locaux même

1. *Op. cit.*, t. V, p. 481.

2. Dans *Histoire de la langue provençale à Avignon du XI^e au XIX^e siècle. Tome V : Supplément lexicologique* (Avignon, 1932), p. 107-109.

de la vallée du Rhône. — Au point de vue lexicologique, pour la langue ancienne, il faut se méfier du *Trésor du Félibrige*. Mistral n'a pas même soupçonné qu'il ait pu exister une langue, ou des parlers locaux différents de l'idiome des troubadours. Pour lui, le limousin du XI^e siècle fut la langue universelle qui se parlait partout dans le moyen âge. Malencontreusement on est toujours tenté d'aller puiser dans son lexique des renseignements pour l'explication de nos termes anciens¹ et trop souvent on n'y trouve que des erreurs. Moi-même, malgré la défiance extrême avec laquelle je m'en suis servi, je m'y suis parfois laissé prendre et ai été amené ainsi à donner des significations erronées à certains vocables anciens. — Une nouvelle édition de ce lexique, expurgé de ses erreurs, de ses termes hypothétiques, débarrassé des puérilités et inutilités qui en augmentent inopportunément le volume, et surtout complété, rendrait les plus grands services aux travailleurs et leur éviterait bien des dissonances qu'ils commettent par suite de la fausseté du clavicorde sur lequel ils jouent. »

Mais, répétons-le, l'intention de MISTRAL était tout à fait différente : « ... lui et ses amis rêvent une renaissance, non pas seulement du dialecte provençal, au sens étroit du mot, mais de la langue provençale, ainsi qu'on l'entendait au moyen âge, c'est-à-dire de la langue d'oc », ainsi que l'écrit ÉMILE RIPERT². Et à ce sujet, MISTRAL eut recours à des moyens tout autres que des moyens scientifiques, que G. GRIFFE³ décrit comme suit : « Il fallait donc, si on ne voulait pas, en abusant du néologisme, créer une langue artificielle, d'abord, comme le dit MISTRAL lui-même 'faire de la bergère une demoiselle' en redonnant une noblesse aux mots tombés dans le décri, ensuite élargir des mots déjà existants, enfin préciser les sens des synonymes par l'autorité des œuvres. » A cet effet, MISTRAL rédige son dictionnaire notamment aussi à l'intention des félibres, qui doivent aller y puiser les vocables pour la composition de leurs œuvres. Son dictionnaire représente pour ainsi dire la codification du vocabulaire félibréen; il a donc essentiellement un caractère normatif.

En tenant compte de ces intentions étrangères aux exigences d'une

1. C'est le piège dans lequel, en effet, a souvent donné E. LEVY dans son *Provençalisches Supplementwörterbuch; Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynourds Lexique Roman*.

2. *La Renaissance provençale (1800-1860)*, Paris, Aix-en-Provence [1918], p. 523.

3. *Remarques sur la langue de Mistral*. Dans *Annales de l'Institut d'Études occitanes* 1 (1948), p. 35.

lexicologie scientifique, on peut dégager, pour l'utilisation du *TF* comme source lexicologique, les points suivants :

1° On peut considérer comme appartenant à la langue du Comtat (= le rhodanien) les tournures et expressions rapportées, et probablement aussi les proverbes cités.

2° Toutes les citations d'auteurs ont également une grande importance, bien qu'elles soient dépourvues de toute indication bibliographique qui permette de contrôler l'exactitude de l'orthographe et d'en préciser la date.

3° Seront très vraisemblablement exactes aussi toutes les attestations munies de la mention *rh.* (= rhodanien).

4° Il faut accepter tels quels les mots qui ne se retrouvent dans nul autre dictionnaire occitan et qui proviennent très probablement des dictionnaires occitans manuscrits mis à la disposition de l'auteur (énumérés s. v. *diciounàri*, *TF* I, p. 798c-799a) ¹.

5° Les formes citées en tête des articles correspondent rarement à une forme occitane réelle ; ce sont celles que MISTRAL recommande à l'usage des poètes du Félibrige.

6° Les formes signalées comme *m.* (= marseillaises) et *l.* (= languedociennes) sont souvent des transcriptions en marseillais et « languedocien » des en-têtes mistraliens ; dans ce cas, elles sont inexistantes.

7° Les formes munies d'une localisation précise sont le plus souvent transcrites dans l'alphabet félibréen et ne peuvent être utilisées qu'à l'aide de la liste des sources du *TF*, mentionnées t. I, p. 798c-799a ¹.

8° Si un article du *TF* contient plusieurs formes dialectales et plusieurs acceptions sémantiques, l'article est inutilisable, puisqu'il est impossible de déterminer à quelle forme se rapporte telle acception.

Malgré les précautions que nous sommes obligés de recommander aux savants désireux d'utiliser le *TF* comme témoignage du trésor lexicologique occitan, nous ne cessons d'admirer cette œuvre en nous ralliant à J. BOUTIÈRE qui s'écrit avec raison ² : « Comment le poète de Maillane, qui n'avait ajouté à son baccalauréat qu'une licence en droit, put-il, sans avoir reçu aucune préparation spéciale, composer, 'en 20 ans de travail de nègre' (ce sont ses propres termes), son *Trésor du Félibrige* (1879-1885), que n'aurait désavoué aucun linguiste de profession » (de son

1. Cf. *Bibliogr. dict. patois, Supplément*, n° *789.

2. *Actes et Mémoires ...*, p. 319.

époque, ajouterions-nous)? Mais n'oublions jamais ce que M. von WARTBURG disait déjà du *TF* dans son article précité (p. 372) : « Der wirkliche Wert des Tresor liegt auf einem anderen Gebiet : in dem Erwecken und in der Stärkung des sprachlichen Selbstbewusstseins der Menschen, welche die langue d'oc noch sprechen. »

Bâle.

Hans-Erich KELLER.